L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux. No 73, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 19 OCTOBRE.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Maison de D'Exécutif.

Nouvelle Orléans, 27 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande m'a été adressée par J. E. Sinabe pour la réhabilitation de ses bons officiels comme escompteur dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir :—

1o—Un bon en date du 16 juin 1844 pour $10,000 et signé par J. E. Blache, comme principal, et Veuve J. E. Blache, comme caution.

2o—Un bon en date du 19 novembre 1850, pour la même somme et signé par J. E. Blache, comme principal et Jos Jules Blache, comme caution.

3o—Un bon en date du 18 décembre 1856, pour la même somme et signé par les mêmes personnes. Les dits bons étant à échoir pour le 1-5 fois accomplissement de ses devoirs, comme escompteur.

Après cet donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés et dessus de faire connaître par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans ce quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas annulés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce 27 août, A. D. 1865, et de la 90e année de l'Indépendance des Etats Unis.

Par le gouverneur J. MADISON WELLS.
S. WROTNOWSKI, secrétaire d'Etat.

2Sept—3 f

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.

LES tableaux d'assessement de la ville ayant été livrés au bureau des recettes d'assessement, le dit bureau se rendra à l'Hôtel de Ville ici les No 15, LUNDIS 9, 16, 23 et 30 octobre prochain, le matin pour recevoir les tableaux du Bureau des Asses sors et prendre en considération les demandes de rectifications que l'on aurait à faire à l'assiette de la ville et août et septembre derniers, époques où les tableaux d'assessement étaient exposés par le bureau des assessseurs, pour examen et rectification.

Le contribuable désirant dans la susdite taille, de 9 heure du matin à 2 heures de l'après-midi. Tous les jours ci-dessus mentionnés et désirant de faire connaître par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans ce quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas cancelés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce 27 août, A. D. 1865, et la 90e année de l'Indépendance des Etats Unis.

Par le gouverneur J. MADISON WELLS.
S. WROTNOWSKI, secrétaire d'Etat.

2Sept—6 17, 19, 26 oct Assesseur d'Etat.

CINQUIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle
L'ETAT DE LA LOUISIANE
A LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, cette compagnie publie l'état suivant—

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1865	$179,380 98
Savoir : Primes d'incendie	$91 61 17
Primes de mer	21,091 81
Primes de rivières	22,-80 21
	$139,359 98
En moins Prime remboursée	$ 27 60
Risques non expirés	14 9 3 00
	13 956 60
Montant net des primes	$88,403 37

PERTES PAYÉES DANS L'ANNÉE

Savoir : Pertes par incendie	$ 1,618 51
Pertes sur les mers	13 037 86
Pertes sur les rivières	1,790 10
	$16,446 47
Réassurances	4,942 48
Taxe du gouvernement, taxation consus et autres	12 4-0 30
Frais ordinaires pour port, &c.	1,-0 0
Intérêt en moins, &c	26,132 72
	67 497 67
Montant réservé pour réclamations non réglées et dividende de scrip déclaré	$21 701 80

Il s'arrête de la Compagnie est comme suit

Effets pour primes	$14 745 10
Dû pour primes sur polis de perception	19 467 91
Frais gagnés par actions et divers	a bal ici
Fiancé sur hypothèques	5,775 00
Fiancé sur bons d'Etat, de banque et autres	
Bonds	29 925 00
Marge de compagnies d'assurance mutuelle	3 110 00
En caisse	15 615 69
Propriétés foncières	6 382 70
Avoir aux chemins de fer de la ville	21,198 00
Billets de souscription	1-5,325 92
Total	$ 224,704 22

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nle Orléans.

Qu'on se souvienne que ce 14e octobre 1865, pardevant moi, soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville de la Nle Orléans, se sont présentés E. Garnier, Président, et L. W. Baquié, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, lesquels après avoir dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte de ceux de la compagnie.

E. GARNIER, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

En MEUNIER Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non souscrits, et aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant cause, à partir du deux cent huitième novembre prochain ; ils ont aussi résolu un dividende de scrip de trente pour cent sur un tiant tout des primes participantes pour l'année expirée le 30 septembre 1865 et il sera donné des certificats pour le dit dividende de scrip, à partir du 15 décembre prochain.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. B. Madison	W. B. C uger.
O. Bercier,	Chas. Kenny,
Charles J. Leeds.	A. D. Grif f
D. Hemigay	Alf. Delachaise,
R. H. Hardie,	Chas. E. Hendee,
J. Lapeyre.	E. Dordelon,
D. Wilmore,	D. P. Logan,
Thomas Biole,	J. Zoeller,
George Bibb,	S. Gamboa,
J. A. Bonsallon.	F. Bel Bonfils,
S. Farmer,	L. Duque,
L. S. P. hier,	J. G. Landry,
A. Baldwin,	J. G. McLean,
A. Thibaut,	I. Eschwen,
William Heyl,	A. Walcheck,
J. N. Robert,	A. Cabiro,
Magin Fulg.	15 oct—3m

AVIS DE SOCIETE.

LES souscrivains ne sont assurés, comme importantes, de ceux et marchands de coton et commissionnaires, au No 81 de la rue de Chartres et No 16 de l'Echange Place, entre les rues Bourse et Canal, sous la raison

J. S. MAUNSELL & Co.

Ils respectueusement, en se bornant, de l'Europe, en voie directe et de premières mains, un grand assortiment complet de drogues, produits chimiques, de tous les articles connus sous le nom de spécialités. Ils reçoivent également tous les VÉRITABLES MÉDICAMENTS PATENTÉS, LES PARFUMERIES, LES ARTICLES DE TOILETTE, LES VINS ET LES LIQUEURS, &c, que nous garantissons VÉRITABLES.

Leurs facilités sont telles qu'ils sont à même d'offrir aux marchands en gros des avantages qui les engageront à en copier leurs ordres à la mon ter, les plus tôt des fabricants, et ils continueront ainsi une économie d'argent et de temps.

Ils se sont assuré l'aide de Mr. A. T. TENNI, et fonctionnement connu, depuis nombre d'années dans la maison J. Wright & C.

Ils sollicitent les ordres des marchands qu'ils sont convaincus de pouvoir toujours satisfaire.

JOHN S. MAUNSELL,
WILLIAM BOGEL.

Références :

MM Chas Briggs	G T Baldwin
Thos S co	Mooney, Loring & Co
Asa Fortier	Hall Bi ar hi & Co
A Chapelle	Jaga S Mathews & Co
L F. Fusilli	J E Ly ndes
J Norman Jackson	Pike, Lapeyre & Bro
A D Grif f	Bower, Garner & Harrison

2 oct—3m

AVIS DE SOCIÉTÉ.

NOUS soussignés ont formé société, sous nom de la pour le COURTAGE DE COTON, sous la raison FERRIDAY, BAUDIER & WOLKHART, au No 77 de la rue Carondelet.

J. C. FERRIDAY,
ci-devant Oakford & Ferriday.
L. BAUDIER,
J. WOLKHART,
ci devant avec A. B. Cammack.

3oct—1m

Entrepot de Tapis,

No. 19....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—

MEDAILLONS, velours tapisserie,
WILTON 3 plis et 3 cordes,
VENITIENS et autres sortes,
NATTES blanches, roseau, à carreaux, &c,
TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités.
Couvert ou de table et de piano, pulvinaux, nattes, couvertes d'oreillers, chat pour corridors et bandes que nous offrons à des prix modérés pour le comptant.

A. BROUSSEAU & Co

BETLIN & CO. Facteurs de coton ET *Marchands Commissionnaires,*

No. Gravier No, 109,

INSTITUTION LOCQUET.

Pensionnat, demi pensionnat et externat

POUR JEUNES DEMOISELLES,

199 et 201 rue du Camp, entre les rues Jolie et St Joseph.

LA réouverture des classes dans cette Institution aura lieu le lundi 4 septembre.

Comme par le passé, Mme Locquet sera assistée par des professeurs de talent et de longue expérience dans les différentes langues anglaise et française.

L'enseignement du piano sera continué par Mme F. Locquet avec l'aide de professeurs diplômés.

Les parents et les tuteurs des nombreuses élèves de Mme Locquet, tant de la ville que de la campagne, ont jugé manifester le désir que la session d'hiver fut terminée au 1er juin, comme avant la guerre, afin éviter aux élèves, principalement celles qui ont l'intention de finir leurs études cette année, le désagrément de se présenter à la rentrée des classes, alors que elles sera obligée de les continuer quelque temps de plus.

Etant convaincue qu'un cours complet des études des langues est devenu demande une considérable du matin, et le but de l'Institution étant de s'épurer toujours selon qui puisse aider au développement des intelligences qui lui sont confiées, la Directrice encouragera par les familles se propose de faire de cette langue une partie du cours établi dans l'Institution. Cette nouvelle étude sera sous la direction d'un professeur spécial

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'Institution ou des prospectus seront délivrés 28 sept 3m

INSTITUT St-LOUIS,

POUR LES DEMOISELLES,

275, rue Bauphine.

LE cours de cette institution reprendra à partir de septembre, sous la direction de Mme C. Brunet, assistée—Mme L. Deron, en confiant à ce professeur si distingué cette branche de la musique, désire prouver aux familles qu'elle veut faire marcher de pair l'étude du chant avec celle du piano, acquisse de longue par Mme Joubert, mère de Mme Henri Deron.

La classe de flûte et de Polztrore est aussi l'objet des soins avisés et habiles qui devront développer chez les demoiselles le goût de cet si charmant, et amener de rapides progrès.

L'institut et école, comme on le voit tient à rester à la hauteur de la réputation qu'il s'est acquise. Etudes complètes, éducation religieuse, morale et surveillance en rapport avec les devoirs de l'épouse et de la Mère.

Le cours de l'établissement est très complet comme situation agréable et appropriation parfaite, pour que la direction ait besoin de rappeler aux parents que leurs enfants, pendant leurs jardin de récréation et de l'air nécessaires à leur santé.

N B—Les élèves au dehors de l'institut sont admises sans la grande étude et du dessin. 30 août—2

INSTITUT ST-CHARLES,
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme C. Macé,
RUE BOURBON, 104,
Vis à vis de l'Opéra.

LES cours ont recommencé dans cette institution le 4 de courant.

Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, à la fin de l'année scolaire, les études y sont sérieuses, progressives, et bien supérieures sont cours généralement suivis par les demoiselles.

Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de la seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'efforce de donner à ses élèves.

Les arts d'agrément sont cultivés, on le sait, à des professeurs habiles.

Nota—Une classe de solfège commencera le 1er octobre, sous les soins de Mlle Leila.

Pour plus amples informations et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 18 sept—1m

INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES
SOUS LA DIRECTION DE
Mme CHARPAUX,
282, rue du Chemin de Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait savoir qu'il a eu d'avance que les cours régulier commenceront le 2 octobre.

Les parents des élèves apprendront avec plaisir que les premières élèves de français sont confiées à M. J. Rouen.

Cette maison d'éducation fondée en 18 [illegible] de ses élèves spécialement bien aérées, dans le quartier le plus sain de la ville, tout près des cars de l'Esplanade et de la rue Canal et à Harry McCardell commode, partira comme il est toujours [illegible] sont.—Pour fret ou passage s'adresser à bord.

TITUS & GWARTNEY.
1oct—1m No 3 Tchoupitoulas

VICKSBURG.

VICKSBURG — Paquebot rapide entre Nouvelle Orléans et de Vicksburg touchant aux landings intermédiaires.

Le bateau à vapeur GEN J. A. QUITMAN, commandé W. Cannon, commis John T. Roberts et A. McVay.

Pour Vicksburg, Natchez Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et Lafourche Crossing, touchant à Natchez le mercredi à 10 heures du matin, et Vicksburg le jeudi matin.

Pour Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et Lafourche Crossing, touchant à Natchez le mercredi à 10 heures du matin, et Vicksburg le jeudi matin.

Pour Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et Lafourche Crossing, touchant à Natchez le mercredi à 10 heures du matin, et Vicksburg le jeudi matin.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—Bateau à vapeur MONTANA, capitaine F. Bernard, commis [illegible]

Pour Washington, Opelousas, Fort Barré et tous les débarcadères de Lafourche, touchant à Donaldsonville.

Le bateau à vapeur CLEONA, capitaine Ch. Pickett, commis M. L. Mobray, partira ainsi qu'il est dit-dessus

Pour cette rivière, il partira de Washington tous les DIMANCHES matin à 10 heures. Le CLEONA est aussi spécialement bâti et aménagé pour les excursions de plaisir et aussi les gens que tout autre bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

COMAUX & SUALS, Agents,
Rue de Canal No 28.

Et TITUS & GWARTNEY,
Mag—1m Rue Tchoupitoulas No 3

BAYOU LAFOURCHE.

Jours de départ tous les mercredis et samedis à 5 heures du soir—Le joli vapeur bateau Lafourche — Pour passage s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
Mag—1m No 3, Tchoupitoulas

BAYOU SARAH

POUR LA RIVIERE ROUGE.—Départ, Jeudi, 19 courant, à 5 heures du soir le beau paquebot mixte WHITE ELK, commandant Ed. Fobin, pour être, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Shreveport et tous les points intermédiaires. Pour le passage, s'adresser à bord ou à

Hier— Rue Poydras. No 39

POUR BAYOU SARA.—Paquebot régulier du Bayou Sara—Deux fois par semaine—Part Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Pinquemine.

Donaldsonville, et tous les points intermédiaires—Le beau bateau à vapeur NATIONAL, capitaine A. D. Dupuy, part de la Nouvelle Orléans, régulièrement, tous les LUNDIS, à 5 heures du soir, et les VENDREDIS, à 10 heures du matin.—Pour revenir, il part de Bayou Sara tous les MARDIS, et SAMEDIS, à 5 heures de l'après midi et donne à la côte le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à CELLOS & GOODWYN, No 27 Rue de la Levée.

J. S. PAGAUD, agent pour les accommodations sur cours généralement suivis par les demoiselles.

Rue de la Commune, No 37.

FAQUEBOT DU BAYOU SARA—Jours de départ.—Tous les LUNDIS à 5 heures du soir, et les MERCREDIS, à 5 heures du matin. Le nouveau et confortable paquebot à vapeur NINA SIMMES capitaine W. E. Grantham, Léo Reyhl et George Trenchir, commis, partira ainsi qu'il est dit ci dessus, pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et Donaldsonville. Pour frêt ou passage (obsolète ou accompagnée) s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
22 sept—1m No 3, rue Tchoupitoulas.

Jours de départ—MARDI, à 5 heures P. M. et SAMEDI, à midi. Le beau paquebot à vapeur—Etoile pour Pont Hudson, Baton Rouge, Pointe Coupée et les atterages de la Côte—Le bateau à vapeur magnifique et fin marcheur, SARATOGA, Sami. Arlen, commandant, fin commencer, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus pour le Bayou Sara, Port